



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité**  
Bureau de la réglementation générale

Châlons-en-Champagne, le 2 juillet 2024

**Le préfet de la Marne,**

*Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

**VU** le code électoral, notamment les articles L. 161, R. 28, R. 109-1 et R. 109-2 ;

**VU** le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 11 juin 2024 fixant les modalités de dépôt des candidatures pour les élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024 ;

**VU** les résultats du premier tour de l'élection des députés du dimanche 30 juin 2024 ;

### **ARRÊTE**

**Article 1er** – La liste définitive des candidats pour le 2<sup>nd</sup> tour de scrutin de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale du 7 juillet 2024 est arrêtée conformément au tableau ci-annexé.

**Article 2** – L'ordre des panneaux d'affichage attribués aux candidats lors du tirage au sort effectué pour le premier tour de scrutin est conservé pour le 2<sup>d</sup> tour.

**Article 3** – Le secrétaire général de la Préfecture de la Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont communication sera donnée à l'ensemble des maires du département de la Marne.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Raymond YEDDOU



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de la réglementation générale

**Elections législatives  
Second tour de scrutin du 7 juillet 2024**

(Ordre des candidats déterminé par tirage au sort du 16 juin 2024  
Et conservé pour le second tour)

Circonscription	Candidat	n° Panneau
N° 1	ALBERTINI Xavier	1
	MEXIS Adrien	2
N° 2	FRIGOUT Anne-Sophie	5
	MILLER Laure	7
N° 3	MICHELET Maxime	5
	GIRARDIN Eric	6
N° 4	MAGNIER Lise	5
	BISIAUX Achille	6
N° 5	BESSON Thierry	2
	DE COURSON Charles	4

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2024

Pour le préfet  
Le secrétaire général

Raymond YEDDOU